

21725 - LES INSTITUTIONS DES PAYS FRANCOPHONES : LA FRANCOPHONIE

- . **ÉTUDES:** PHILOLOGIE FRANÇAISE
 - . **CYCLE:** Second Cycle
 - . **SEMESTRE:** Premier Cycle
 - . **NOMBRE ET TYPE DE CRÉDITS:** 5 crédits théorico-pratiques
 - . **TYPE D'UV:** «Troncal»
 - . **HORAIRE:** Mardi et jeudi de 15h.-16h30
 - . **PROFESSEUR:** CONCURSO
-

OBJECTIFS

Cette U.V. est centrée sur l'étude des institutions politiques et administratives de la francophonie et de plusieurs pays de langue française. Le cours portera principalement sur les régimes politique et administratif de la France actuelle, dont l'analyse sera néanmoins replacée dans une perspective historique. Nous aborderons d'autre part la diversité du fédéralisme en étudiant le cas des régimes belge, suisse et canadien.

L'étudiant devra être capable en fin d'année

- d'identifier des institutions (organismes ou règles), des personnages politiques clefs ou des toponymes
- d'écrire dans un français satisfaisant une synthèse portant sur des institutions (histoire, rôle et fonctionnement), des courants politiques ou des événements liés à l'histoire des institutions

PROGRAMME

I La francophonie

1. la diversité du monde francophone
2. les grandes étapes de la décolonisation française
3. les institutions de la francophonie

II La France et ses institutions

1. Les institutions politiques

- l'héritage républicain
- les grandes étapes de la Vè République
- la constitution de 1958 et ses caractéristiques
- le pouvoir exécutif
- le pouvoir législatif
- les principaux acteurs socio-politiques courants politiques et syndicats français

2. Les institutions locales

- histoire des institutions locales des provinces d' Ancien régime à la décentralisation
- régions, départements et communes

3. Le système éducatif

4. Un aperçu du système judiciaire

III D'autres pays francophones

1. Confédération, fédéralisme et État unitaire
2. Le fédéralisme belge: 3 communautés et 3 régions
3. La Suisse
4. Le Québec la spécificité québécoise au sein du Canada
5. Un pays d'Afrique noire

EVALUATION

- un exposé ou un travail écrit
- un examen final (2/3 de la note) composé de deux parties:
 - une liste de 10 noms à identifier
 - 2 sujets de synthèse

BIBLIOGRAPHIE

- Barrat, J. (dir.) (1997) *Géopolitique de la francophonie*, P.U.F. Paris
- Carpentier J., Lebrun F. (dir.), *Histoire de France*: Seuil, coll. Points histoire, Paris.
- Deniau, X. (1992) : *la Francophonie*, P.U.F., coll. "Que sais-je ?", Paris.
- Dumont, G.-H. (1991), *La Belgique*, P.U.F., coll. "Que sais-je ?" , Paris.
- Gunten (de) B. et alii (1994), *Les Institutions de la France*, Nathan, coll. Repères pratiques, Paris.
- Linteau, P.-A. (1994), *Histoire du Canada*, P.U.F., coll. "Que sais-je ?" Paris.
- Michaud G. et Kimmel, A. (éd. 1996) *Le Nouveau guide France*: Hachette, Paris.
- Monnerie, A. (1996) *La France aux cents visages*: Hatier-Didier, coll. "F.L.E, Paris"
- Pactet (1998) *les institutions de la France* P.U.F., coll. "Que sais-je ? Paris".
- Tétu, M. (1998) *La Francophonie. Histoire, problématique et perspectives*, Hachette, Paris.

Rapports et ouvrages annuels ou bisannuels:

- Haut Conseil de la Francophonie: *État de la francophonie dans le monde*: La Documentation française, Paris.
- L'État de la France* (annuel) La découverte, Paris.